## Formulaire de demande DEPA 2009 - Partie « Requérant »-

Dossier de demande N°: (Réservée à l'Administration de l'environnement)

Formulaire de demande à remplir par le requérant aux fins de solliciter des aides financières dans le cadre :

- des dispositions transitoires selon l'art 13. du règlement grand-ducal du 12 décembre 2012 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement **Mémorial A264/2012**.
- du règlement grand-ducal du 20 avril 2009 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables **Mémorial A83/2009**.

La présente demande, ensemble avec les fiches annexes et pièces justificatives pertinentes, est à envoyer à

Administration de l'environnement Service des économies d'énergie 1, avenue du Rock'n'Roll L-4361 Esch-sur-Alzette

## **Avis important:**

## Toute demande incomplète ne pourra être instruite et sera retournée intégralement au requérant

Dans le cadre de l'art 13 du règlement grand-ducal du 12 décembre 2012 - Mémorial A264/2012 :

Sont éligibles les investissements et services pour lesquels la facture est établie entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 31 décembre 2014 inclus sous condition que ces investissements et services concernent soit :

- une nouvelle maison « à basse consommation d'énergie » ou « passive » pour laquelle l'autorisation de bâtir est demandée entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 31 décembre 2012 inclus;
- l'assainissement énergétique d'une maison d'habitation existante, sous condition que cet assainissement soit réalisé sur base d'un conseil en énergie conforme au présent règlement établi entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 31 décembre 2012 inclus;
- une installation technique réalisée conjointement soit avec la construction d'une nouvelle maison « à basse consommation d'énergie » ou « passive » visée au 1<sup>er</sup> tiret ci-dessus soit avec l'assainissement énergétique d'une maison d'habitation existante visé au 2<sup>ème</sup> tiret ci-dessus, à l'exception d'une installation photovoltaïque.

Dans le cadre des dispositions transitoires, les demandes d'aides financiéres sont à introduire au plus tard pour le 31 décembre 2015.

## Dans le cadre de du règlement grand-ducal du 20 avril 2009 - Mémorial A83/2009 :

Sont éligibles les investissements et services pour lesquels la facture est établie entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2012 inclus. Tout droit à l'aide financière se prescrit par deux ans à compter du 31 décembre de l'année civile à laquelle se rapporte la facture en question.

	1) Informations concernant le requérant										
	Statut du requérant										
1.01	Particulier (personne physique) et propriétaire de l'objet										
	Représentant légal d'une copropriété (personne physique ou morale)										
	Personne morale (association sans but lucratif (a.s.b.l.), promoteur privé ou promoteur public)										
	Nom du requérant										
	Nom <sup>1</sup> et Prénom :	Au cas d'un particulier									
1.02	Nom de la copropriété ou de la personne morale :	Au cas d'un représentant									
	Personne de contact :	légal d'une copropriété ou d'une personne morale									

Version : 20140324 DEPA\_2009

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Veuillez, le cas échéant, indiquer le nom de jeune fille.

Dossier de demande N° : (Réservée à l'Administration de l'environnement)

											_				_		_		_	_	_	_	_			
	Adresse du requérant																									
1.03	N°:	Rue:																								
1.04	Localité :	calité : Code postal :																								
1.05	Tél :	Fax : E-mail :																								
	Relation bancaire																									
1.06	Titulaire d	ılaire du compte <sup>2</sup> :																								
1.07	Nº matrio	cule national :																								
1.07											1	1		_	Ī	Ļ		Ţ	T	<u> </u>						
1.08	B N° compte IBAN :																									
	2) Lieu de la mise en œuvre de l'objet																									
2.01	N°: Rue:																									
2.02	Localité :	Localité : Code Postal :																								
2.03	Commune : Section :													Seulement pour le cas												
2.04	Lieu(x)-dit(s): N°(s) cadastral (aux):													où il n'y a pas d'adresse postale												
	3) Aides financières sollicitées																									
	Objet  Fiche(s) annexe(s) à joindre																									
3.01	À cocher l'objet/les objets pour le(s)quel(s) l'aide/les aides est/sont sollicitée(s)  Nouvelle maison à performance énergétique élevée										')	Fiche MAPE_2009														
3.02											Fiche ASEE_2009															
3.03	☐ Inst	allatio	on solaire the	rmiq	ue											Fiche SOTH_2009										
3.04											Fic	Fiche POCH_2009														
3.05	6 Chaudière à la biomasse										Fiche BOIS_2009															
3.06	Microcogénération domestique										Fiche COPC_2009															
3.07	Chaudière à condensation et équilibrage hydraulique Fiche CCEH_2009										)9															
3.08	Raccordement au réseau de chaleur Fiche RACH_2009																									
3.09	☐ Conseil en énergie Fiche COEN_2009																									

2/3 Version : 20140324 DEPA\_2009

 $<sup>^{2}\ \</sup>mbox{\sc Veuillez},$  le cas échéant, indiquer le nom de jeune fille.

Dossier de demande N° : (Réservée à l'Administration de l'environnement)

r										
	4) Pièces à joindre par le requérant									
4.01	Copie(s) de(s) facture(s) détaillée(s) et acquittée(s), respectivement munie(s) d'une preuve de payement valable.									
4.02	Le cas échéant, fiche COLL, lorsqu'il s'agit d'une copropriété respectivement d'un ouvrage collectif									
4.03	Le cas échéant, un mandat ou une procuration des propriétaires, lorsqu'il s'agit d'une copropriété respectivement d'un ouvrage collectif									
	5) Déclarations de la part du requérant									
	Le (la) soussigné(e)déclare par la présente que toutes les indications fournies sont véridiques et que les copies jointes sont conformes aux originaux.									
	Le (la) soussigné(e) déclare avoir pris connaissance :									
	<ul> <li>du règlement grand-ducal du 20 avril 2009 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables – Mémorial A83/2009.</li> </ul>									
	<ul> <li>du règlement grand-ducal du 12 décembre 2012 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement – Mémorial A264/2012.</li> </ul>									
5.01	<ul> <li>Le (la) soussigné(e) déclare avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la demande comme complète, à savoir que :</li> <li>1. le présent formulaire est dûment rempli ;</li> <li>2. la/les fiche(s) annexe(s) correspondant à l'objet/aux objets pour le(s)quel(s) l'aide/les aides est/sont sollicitée(s), avec les pièces justificatives requises, est/sont jointe(s) ;</li> <li>3. la/les copie(s) de(s) facture(s) détaillée(s) et acquittée(s), respectivement munie(s) d'une preuve de payement valable, est/sont jointe(s);</li> <li>4. la fiche COLL est jointe lorsqu'il s'agit d'une copropriété respectivement d'un ouvrage collectif ;</li> <li>5. un mandat ou une procuration des propriétaires est joint, lorsqu'il s'agit d'une copropriété respectivement</li> </ul>									
	d'un ouvrage collectif.  Le (la) soussigné(e) se dit d'accord que toute demande incomplète lui sera retournée, pour que celle-ci soit									
	complétée avec les éléments manquants, avant une nouvelle introduction.									
	le20									
	Signature									

3/3 Version : 20140324 DEPA\_2009